**Éthique de l’environnement**

Recueil de textes - Annexe 2

**Texte 1 : Peter Singer, *La libération animale,* traduit par L. Roussel et D. Olivier, Paris, Éditions Payot et Rivages, 2012, p. 73 :**

« Le spécisme est un préjugé ou une attitude de parti pris en faveur des intérêts des membres de sa propre espèce et à l’encontre des intérêts des membres des autres espèces. Il devrait être évident que les objections fondamentales formulées contre le racisme et le sexisme par Thomas Jefferson et Sojourner Truth s’appliquent tout autant au spécisme. Si la possession d’un degré supérieur d’intelligence n’autorise pas un humain à en utiliser un autre pour ses propres fins, comment pourrait-elle autoriser les humains à exploiter les non-humains dans le même but ?

Beaucoup de philosophes et autres auteurs ont proposé de voir dans le principe d’égalité de considération des intérêts, énoncé sous une forme ou une autre, un principe moral de base ; mais peu nombreux furent ceux d’entre eux qui reconnurent que ce principe s’applique aux autres membres des autres espèces aussi bien qu’à ceux de la nôtre. »

**Texte 2 :** **Peter Singer, *La libération animale,* traduit par L. Roussel et D. Olivier, Paris, Éditions Payot et Rivages, 2012, 87-88 :**

« Il faut noter, cependant, que ce même argument nous donne une raison de préférer utiliser pour les expériences des jeunes enfants humains – par exemple, des orphelins – ou des êtres humains attardés mentaux sévères, plutôt que des adultes normaux, car les jeunes enfants et les humains attardés eux non plus n’auraient aucune idée préalable de ce qui doit arriver. Du point de vue de cet argument, les animaux non humains d’une part et les jeunes enfants et les attardés mentaux de l’autre se trouvent dans la même catégorie ; et si nous utilisons cet argument pour justifier une certaine expérience sur des animaux non humains nous devons nous demander si nous sommes également prêts à autoriser cette même expérience sur de jeunes enfants humains ou des adultes attardés mentaux ; et si nous faisons à ce sujet une différence entre les animaux et ces êtres humains, sur quelle base pouvons-nous la fonder, si ce n’est sur un parti pris cynique – et moralement indéfendable – en faveur des membres de notre espèce ? »

**Texte 3 :** **Peter Singer, *La libération animale,* traduit par L. Roussel et D. Olivier, Paris, Éditions Payot et Rivages, 2012, 95 :**

« Cela signifiera en général que s’il nous faut choisir entre la vie d’un être humain et celle d’un autre animal nous devons sauver celle de l’humain ; mais il peut y avoir des cas particuliers où l’inverse serait vrai, quand l’être humain en question ne possède pas les capacités d’un humain normal. Cette position n’est donc pas spéciste, bien qu’elle puisse le sembler à première vue. La préférence donnée, dans les cas normaux, quand il *faut* faire un choix, à la vie d’un humain sur celle d’un animal, est une préférence fondée sur les caractéristiques que possèdent les humains normaux, et non sur leur appartenance à la même espèce que nous. C’est pourquoi lorsqu’il s’agit de membres de notre espèce qui ne possèdent pas les caractéristiques des humains normaux nous ne pouvons plus dire que leur vie doit toujours avoir priorité sur celle d’autres animaux. »

**Texte 4 : Jeremy Bentham, *Introduction to the Principles of Morals and Legislation,* chapitre 17 :**

« Le jour viendra peut-être où le reste de la création animale acquerra ces droits qui n’auraient jamais pu être refusés à ses membres autrement que par la main de la tyrannie. Les Français ont découvert que la noirceur de la peau n’est en rien une raison pour qu’un être humain soit abandonné sans recours au caprice d’un bourreau. On reconnaitra peut-être un jour que le nombre de pattes, la pilosité de la peau, ou la façon dont se termine le sacrum sont des raisons également insuffisantes pour abandonner un être sensible à ce même sort. Et quel autre critère devrait marquer la ligne infranchissable ? Est-ce la faculté de raisonner, ou peut-être celle de discourir ? Mais un cheval ou un chien adultes sont des animaux incomparablement plus rationnels, et aussi plus causants, qu’un enfant d’un jour, ou d’une semaine, ou même d’un mois. Mais s’ils ne l’étaient pas, qu’est-ce que cela changerait ? La question n’est pas : peuvent-ils *raisonner* ? ni : peuvent-ils *parler*? mais : peuvent-ils *souffrir*? »

**Texte 5 : John Stuart Mill, *L’utilitarisme,* Paris, PUF, 1998, p. 18 :**

« Mais il peut apprendre à en supporter les imperfections, dans la mesure où elles sont supportables ; et elles ne le rendront pas envieux de celui qui, à la vérité, est inconscient de ces imperfections seulement parce qu’il n’a aucune idée du bien qu’elles limitent. Il vaut mieux être un humain insatisfait qu’un pourceau [cochon] satisfait, Socrate insatisfait qu’un imbécile satisfait. Et si l’imbécile ou le pourceau sont d’un avis différent, c’est parce qu’ils ne connaissent que leur version de la question. L’homme à qui on les compare connait les deux côtés. »

**Texte 6 : Val Plumwood, La crise écologique de la raison, Paris, Marseille, PUF, Wildroject, 2023, p. 310-311 :**

« Néanmoins, à mes yeux, l’objection la plus solide qu’on puisse adresser à Singer est la suivante : toute éthique écologique ou animale fondée sur son utilitarisme devra s’engager dans un programme massif de hiérarchisation, de quantification et de comparaison entre les êtres et les espèces. Or non seulement un tel programme est inapplicable et répugnant d’un point de vue éthique, mais il repose sur une conception problématique de l’égalité. En théorie, l’utilitarisme nous oblige à tous les niveaux **à comparer et à mesurer la valeur des êtres à l’aune de la place qu’ils occupent dans nos différentes hiérarchies éthiques**. Cette insistance sur la hiérarchisation n’est pas propice aux raisonnements dont le but est de favoriser l’obtention de résultats négociés et mutuellement bénéfiques pour les différents êtres qui composent le monde. Elle entérine au contraire un ordre sacrificiel où la valeur d’un être est mesurée à l’aune de sa plus ou moins grande ressemblance aux humains. »